La Chambre de commerce canadienne a préparé et distribué un opuscule sur le développement du Tourisme portant le sous titre : «A plan of Action for Tourist Development». Cet opuscule souligne l'importance de l'industrie touristique, et note que les cultivateurs bénéficient beaucoup du tourisme, car le tourisme constitue un «marché d'exportation» de premier ordre pour les produits agricoles. On calcule qu'en une bonne année les touristes au Canada consomment quatre millions de livres de beurre, quatre millions de douzaines d'oeufs, dix-huit millions de livres de boeuf et d'autres produits agricoles en quantités semblables. L'opuscule susmentionné signale que les touristes constituent le meilleur marché pour les produits d'artisanat vraiment distinctifs, et propose, entre autres choses, la création ou l'utilisation au sein de la collectivité de compétence capables de produire des souvenirs attrayants et vendables. L'importance de l'industrie touristique pour une collectivité quelconque,—ce qui mérite d'être porté à l'attention du Comité,—est bien exposée dans le paragraphe 85 du troisième rapport à la Chambre des Communes du Comité permanent des mines, forêts et cours d'eau de 1959. Ce paragraphe se lit ainsi qu'il suit :

Le Comité croit qu'on ne saisit pas bien les répercussions de l'industrie touristique sur l'économie nationale : que la statistique publiée ne révèle que partiellement la situation à cet égard; et que l'avantage que le Canada pourrait retirer de cette industrie diminue parce qu'on ne s'en occupe pas assez et qu'on n'a pas réussi à obtenir une proportion suffisante des sommes toujours plus importantes que dépensent les touristes américains. Les personnes de tous pays qui ont visité le Canada en 1958 y ont dépensé environ 352 millions de dollars, chiffre qui ne représente que les dépenses relevant directement du tourisme.

Tout ce qui précède indique les possibilités d'embauchage que fait naître le tourisme dans les régions rurales.

c) Évolution agricole

La Chambre a publié des opuscules qui traitent de l'utilisation des sousproduits agricoles par l'industrie. Ces opuscules comprennent des publications sur l'industrie des huiles végétales, l'extraction de l'amidon et du gluten du blé, l'utilisation de la paille au Canada et l'industrie des herbes marines canadiennes. La Chambre a aussi préparé un opuscule sur l'utilisation des boisés de ferme qui offrent un moyen de se procurer un revenu non agricole aux personnes qui peuvent s'adonner à ce genre d'exploitation. Les publications susmentionnées ont été préparées en fonction de l'expansion industrielle. Ces propositions auront, sans doute, une répercussion directe sur l'utilisation des produits agricoles, car ces derniers sont la matière première ouvrée par l'industrie.

La Chambre de commerce canadienne aide les chambres et boards locaux à exercer leur activité dans le domaine agricole. Elle le fait ainsi qu'il suit :

- a) En indiquant le genre d'activité qu'on peut exercer au niveau local par l'entremise de comités agricoles;
- b) En traitant ce sujet à l'Institut susmentionné;
- c) Par le travail de son comité d'agriculture, dont les membres se composent à la fois d'hommes tirés des collectivités commerciales et agricoles, et d'hommes au service de l'industrie agricole.
- d) En élaborant des programmes dans le domaine agricole en vue de leur distribution aux Chambres et Boards locaux pour les aider à organiser leur activité agricole. Dans l'un de ces programmes on recommande aux Chambres de commerce et Boards of Trade locaux d'entreprendre une plus vaste campagne en vue de l'établissement de relations plus étroites entre les ruraux et les citadins.